

[Info concertation]

Réhabilitation de la cité-jardin Henri Sellier – Îlot 2 place Henri Sellier au Pré Saint-Gervais



La réhabilitation de vos bâtiments démarre...

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'Office a signé le 12 mars dernier le marché de travaux avec l'entreprise COLAS.

Aujourd'hui, la phase de préparation de chantier a démarré.

Le chantier se déroulera sur une durée totale de 24 mois, et débutera avec les travaux de restructuration lourde et de création d'ascenseurs sur les cages d'escaliers du 23, 25 et 31 avenue Jean Jaurès.

Cet Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques renseignements utiles sur le déroulement des travaux.

L'entreprise de travaux est désignée.

Le chantier débutera en Septembre par les travaux de restructuration lourde et de création d'ascenseurs au 23, 25 et 31 avenue Jean Jaurès.

Après un premier appel d'offres déclaré infructueux, la consultation des entreprises a été relancée en Août 2014. L'entreprise COLAS a été désignée pour réaliser le chantier de réhabilitation de vos immeubles.

En septembre 2015, les travaux débuteront dans les logements vacants prévus adaptés au handicap aux 23, 25 et 31 avenue Jean Jaurès. Les ascenseurs seront implantés sur ces adresses, et les travaux d'agrandissement et d'adaptation des chaufferies seront également lancés afin d'accueillir la production d'Eau Chaude Sanitaire collective.

Adresses des travaux :

- 19 au 33 avenue Jean Jaurès,
- 1 au 15 Place Séverine,
- 50 et 52 avenue Edouard Vaillant.



Prochainement Organisation d'une réunion publique

Une réunion publique sera organisée courant Juin 2015 pour vous présenter l'entreprise ainsi que l'organisation de chantier et le planning établis.

Vous recevrez une invitation à cette réunion directement dans vos boîtes aux lettres.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise COLAS** a la charge de la conduite et de la réalisation des travaux. Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité. **Contact : Mme Lucette L'ORPHELIN, votre « référente locataire », vous sera présentée lors d'une prochaine réunion publique.**
- **La Maîtrise d'œuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire : le cabinet d'architectes **A&B**.
- **La Maîtrise d'ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. **Contact : Laura SANGOUARD, chargée d'opération au sein du service Réhabilitation de l'Office - 01 48 96 99 12.**
- **La Délégation du Pré Saint-Gervais** et votre Point d'accueil reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement. **Contact : 01 48 43 29 25.**



Signature du marché de travaux entre l'Oph93 et l'entreprise COLAS

L'Office a émis l'ordre de service de démarrage des travaux à l'entreprise COLAS le 15 avril 2015, pour une durée de travaux de 24 mois comprenant une phase de préparation de chantier de 4 mois.

La phase préparation de chantier

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui débuté et se poursuivra jusqu'au milieu du mois d'août. Il s'agit d'une période capitale qui permet à l'entreprise COLAS de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, stockage des matériaux...
- Etablissement du **planning détaillé d'exécution des travaux**.
- Organisation des **visites préalables** dans les logements pour établir la « **Fiche Travaux** » : lancement à partir du mois de septembre 2015. Cette visite sera menée en présence de l'entreprise, de la Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'ouvrage, afin de définir les interventions qui seront réalisées dans votre logement. Un plan et une liste des travaux vous seront ensuite remis.
- Réalisation des **plans d'exécution** par l'entreprise
- Validation des **entreprises sous-traitantes**.
- Présentation et **validation des produits employés**.
- Réalisation du **logement témoin** : une visite du logement témoin sera organisée pour vous présenter les prestations prévues.

Bon à savoir Déroulement des visites Fiche Travaux

- Les visites de logements seront réalisées sur rendez-vous, et **votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est indispensable**.
- Les rendez-vous pour les visites de logements s'étaleront sur plusieurs semaines : **ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courriers immédiatement !**
- Ces visites permettent de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de **répondre à vos questions**.



L'information pendant le chantier

- **La référente locataire** de l'entreprise COLAS, Mme Lucette L'ORPHELIN, sera joignable par téléphone et présente sur site pour toute question concernant les travaux ;
- Un **cahier de liaison** sera mis à votre disposition afin de recueillir vos remarques, et sera examiné chaque semaine en réunion de chantier.
- Des **permanences régulières** seront mises en place à la Maison du Projet afin de recueillir vos observations.
- L'Office organisera régulièrement des **réunions publiques d'information**.
- Des **comités de suivi** seront organisés avec les Amicales représentant les locataires.
- Des **affichagees** seront mis en place dans les halls chaque fois que nécessaire.
- L'Office poursuivra la diffusion régulière de plaquettes « **Info concertation** ».

Une question sur le relogement ?

■ Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **Melle Marie KERGADALLAN** au service Maîtrise d'œuvre Sociale de l'Office, en remplacement de Melle Adèle BURDY. Pour toute question relative au relogement, nous vous invitons à la contacter au **01 48 96 98 94**.